



CP DE VLM

AGRESSION SUR SURVEILLANT A LA SAS

Aujourd'hui, aux alentours de 15h, un détenu demande à un collègue de voir sa CPIP. Cette dernière n'est pas présente lui répond le collègue. Le détenu ; malgré la réponse de notre camarade (ce qui nous prouve un peu le côté parano), décide tout de même d'aller voir le surveillant PIPS pour demander ; à nouveau, si sa CPIP est présente. Le surveillant de ce secteur lui dit que non, elle n'est pas présente (au cas où les collègues n'aient rien de mieux à faire que de mentir...). Le détenu a entre ses mains un courrier qu'il comptait lui remettre, il est énervé. Notre camarade très professionnellement, lui suggère donc, ou de mettre ce courrier dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, ou alors de lui remettre, auquel cas il déposerait lui-même ce courrier.

Le détenu insatisfait de ne pas obtenir ce qu'il souhaite au moment où il le souhaite, part en criant « qu'il va la tuer » à plusieurs reprises, déchire le courrier et jette tout au sol pour prouver son mécontentement. Le camarade du 3^{ème} étage (à juste titre) lui demande de ramasser les papiers et de les mettre à la poubelle 2 fois. C'est là que le détenu se retourne et frappe notre collègue à la tempe et le pousse, provoquant ainsi une intervention. Le collègue sera blessé à la tempe et au coude et marqué physiquement ainsi qu'un deuxième camarade ayant prêté main forte, au doigt. Les personnels ont été réactifs et efficaces. Le bureau local F.O salue la rapidité de réaction et d'intervention des camarades, tout comme le professionnalisme et le sang-froid dont ils ont fait preuve. Le détenu sera reconduit à la maison mère perdant le bénéfice de sa place à la S.A.S.

Le bureau local F.O demande que les agents présents soient félicités administrativement pour leur professionnalisme.

Nous souhaitons à nos collègues un bon rétablissement.

Force et honneur !

Le bureau local F.O

Vendredi 12 janvier 2024

Rigal Fanny

